

**PROCES VERBAL**, des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de la Ville du Lac St Joseph, tenue en date du 17 mai 2004, au Centre Brulart, 1229 rue du Chanoine Morel à Sillery à 20:00 heures.

**ETAIENT PRESENTS**, monsieur le Maire Raymond Blouin, M. Jocelyn Boivin, M. Michel Croteau, monsieur Guy Jacob, Monsieur Robert Simard et Monsieur Jacques Tessier formant quorum de ce Conseil sous la présidence de monsieur le Maire Raymond Blouin.

**ABSENCE MOTIVEE**, monsieur O'Donnell Bédard.

#### **6831 – Ouverture de la séance**

Le Maire monsieur Raymond Blouin déclare cette séance ouverte et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil.

#### **6832 - Acceptation de l'ordre du jour**

Il est proposé par le Conseiller Jocelyn Boivin, appuyé par le Conseiller Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte l'ordre du jour de la séance régulière du 17 mai 2004, en y ajoutant, toutefois, les sujets suivants :

- Entente incendie - versement du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trimestre; (6841)
- Piste cyclable et pédestre - appel d'offres sur invitation étude de faisabilité et formation du comité de sélection; (6842)
- Demande de cession de terrain - Ressources naturelles; (6843)
- Budget d'honoraires - réalisation de travaux; (6844)
- Inspecteur en bâtiments
- Premiers répondants - réponse Ville de Ste-Catherine-de-la-J.-Cartier;

- Scrutin novembre 2005 - par la poste;
- Ratification entente - départ du secrétaire-trésorier;
- Dossier engagement nouveau secrétaire-trésorier(e);
- Travaux de construction - remise au club nautique;

#### **6833 – Acceptation du procès verbal des délibérations de la séance régulière du 19 avril 2004**

Il est proposé par le Conseiller Jocelyn Boivin, appuyé par le Conseiller Michel Croteau et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte le procès verbal des délibérations de la séance régulière du Conseil municipal tenue en date du 19 avril 2004.

#### **6834 – Acceptation du procès verbal des délibérations de la séance spéciale du 29 avril 2004**

Il est proposé par le Conseiller Robert Simard, appuyé par le Conseiller Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte le procès verbal des délibérations de la séance régulière du Conseil municipal tenue en date du 19 avril 2004.

#### **6835 - Acceptation des listes et rapports mensuels**

Il est proposé par le Conseiller Guy Jacob, appuyé par le Conseiller Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte les listes et rapports ci-dessous mentionnés :

- Liste des comptes payés pour le mois d'avril 2004 ;
- Réconciliation bancaire au 30 avril 2004 ;
- Rapport budgétaire au 30 avril 2004.

### **6836 – Certificats de crédits disponibles**

Il est proposé par le Conseiller Jocelyn Boivin, appuyé par le Conseiller Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte les certificats de crédits disponibles portant les numéros 2004-48 à 2004-55 inclusivement, tels que préparés par le secrétaire-trésorier.

### **6837 - Rapport de l'inspecteur en bâtiments**

Il est proposé par le Conseiller Jacques Tessier, appuyé par le Conseiller Michel Croteau et il est résolu à l'unanimité que:

- Prend acte du rapport de l'inspecteur en bâtiments M. Luc Morissette concernant les permis de construction et réparation émis au cours du mois de mars 2004 sur le territoire de la municipalité.

### **6838 - Comité inter-lac sur les embarcations à moteur**

**ATTENDU QU'**un comité inter-lac sur les embarcations à moteur a été formé en vue d'analyser certaines problématiques soulevées par les embarcations en général ainsi que les hydravions;

**EN CONSEQUENCE** il est proposé par le Conseiller Robert Simard, appuyé par le Conseiller Guy Jacob et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil:

- Accepte de participer au comité inter-lac sur les embarcations à moteur et nomme le Conseiller Jacques Tessier à titre de représentant de la municipalité sur ce comité.

### **6839 - Correspondance Me Bertrand Gobeil - conciliation**

Il est proposé par le Conseiller Guy Jacob, appuyé par le Conseiller Michel Croteau et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil :

- Prend acte de la lettre du 28 avril 2004 de Me Bertrand Gobeil avocat, procureur de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier relativement à la proposition de la conciliatrice Mme Manon Carrier dans le dossier opposant la Ville ci-dessus nommé et la Ville du Lac St Joseph.
- Confie à Me Léonce E. Roy, avocat le mandat d'informer le procureur de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier Me Bertrand Gobeil que la Ville du Lac St Joseph se dit satisfaite du rapport de la conciliatrice Mme Manon Carrier et qu'elle n'a pas l'intention de participer à une reprise de la conciliation.

### **6840 - Correspondance de la MRC de la Jacques Cartier**

Il est proposé par le Conseiller Robert Simard, appuyé par le Conseiller Michel Croteau et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil:

- Politique nationale de la ruralité : plan de travail;
- FQM, nomination d'un représentant;
- CMQ - grands enjeux du développement économique / nomination de représentants;
- CMQ - Élaboration du schéma métropolitain d'aménagement et de développement /nomination de représentants;
  - Indexation/rémunération pour les membres du Conseil de la MRC;
  - Indexation/rémunération des employés de la MRC

## **6841 - Entente incendie - versements du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trimestre**

**ATTENDU QUE** le Conseil municipal acceptait par sa résolution #6706 le projet de budget de l'année 2004 pour le service de protection incendie desservant la Ville de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, la Ville de Fossambault-sur-le-Lac et la Ville du Lac St Joseph;

**ATTENDU QUE** ces prévisions budgétaires s'élevaient à la somme totale de 230 738\$ à répartir entre les trois municipalités concernées;

**ATTENDU QUE** ce Conseil acceptait de payer sa quote part de ces dépenses soit une somme de 33 691\$ le tout en conformité avec les modalités de calcul de la proposition de la conciliatrice Mme Manon Carrier;

**EN CONSEQUENCE** il est proposé par le Conseiller Michel Croteau, appuyé par le Conseiller Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil :

- Autorise le secrétaire-trésorier à verser à la Ville de Ste Catherine-de-la-Jacques-Cartier une somme de 16 845.50\$ en paiement de sa quote part des dépenses d'opérations du service d'incendie pour les mois de janvier à juin inclusivement, en conformité avec les modalités de calcul apparaissant au rapport et à la proposition de la conciliatrice Mme Manon Carrier datés du 23 septembre 2003.
- Informe la Ville de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier que ce paiement est fait sans préjudice, sans admission et sous toutes réserves quant à sa quote part sur les coûts d'opération et sur les frais d'administration.

## **6842 – Piste cyclable et pédestre - appel d'offres sur invitation étude de faisabilité et formation du comité de sélection**

**ATTENDU QUE** le Conseil municipal a effectuer certaines démarches en vue de réaliser la construction d'une piste cyclable et pédestre sur le territoire de la municipalité;

**ATTENDU QUE** le Conseil municipal désire que soit élaborer une étude de faisabilité technique et financière d'un tel projet;

**ATTENDU QUE** le CLD de la Jacques Cartier en collaboration avec la municipalité a préparé un devis descriptif de ce projet;

**EN CONSEQUENCE** il est proposé par le Conseiller Jocelyn Boivin, appuyé par le Conseiller Robert Simard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil :

- Autorise le secrétaire-trésorier à faire un appel d'offres sur invitation pour une étude de faisabilité technique et financière d'une piste cyclable autour du lac St-Joseph.
- Autorise le secrétaire-trésorier à adresser cet appel d'offres à la firme "Groupe conseil Roche Limitée" ainsi qu'à la firme "Genium".
- Nomme Mme Manon Carmichaël, M. Denis Lachance et M. Denis Savard à titre de membres du comité d'évaluation des offres en conformité avec les critères établis dans le devis descriptif.

#### **6843 – Demande de cession de terrain - Ressources naturelles**

**ATTENDU QUE** M. Yves Voyer et Mme Joanne Croteau ont fait l'acquisition d'une propriété sise au 764, chemin Thomas Maher sur le territoire de la municipalité soit le lot 860-821 du cadastre officiel pour la paroisse de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier;

**ATTENDU QUE** les installations septiques desservant cette résidence ne rencontrent pas les normes du règlement Q-2, R-8 du Ministère de l'environnement;

**ATTENDU QUE** ces nouveaux propriétaires désirent se conformer aux dispositions du règlement ci-dessus mentionné en installant un système septique conventionnel avec champ d'épuration;

**ATTENDU QUE** pour réaliser ces travaux ils désirent faire l'acquisition du Ministère des Ressources naturelles d'une partie du lot 860-733, ainsi que des lots 860-815-1 et 860-815-2 et ils ont adressé une demande, en ce sens, à ce Ministère.

**ATTENDU QUE** ces nouveaux contribuables désirent que le Conseil municipal appuie leur demande auprès du Ministère des Ressources naturelles;

**EN CONSEQUENCE**, il est proposé par le Conseiller Michel Croteau, appuyé par le Conseiller Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité que:

- ce Conseil appuie la demande d'acquisition d'une partie du lot 860-733, ainsi que des lots 860-815-1 et 860-815-2 adressée au Ministère des Ressources naturelles par M. Yves Voyer et de Mme Joanne Croteau.
- les terrains faisant l'objet de cette demande d'acquisition servent exclusivement à la réalisation des travaux correctifs des installations septiques de la résidence sise au 764, chemin Thomas Maher (lot 860-821).
- tous les frais reliés tant à la modification du zonage et à la cadastration de ces lots, soient à la charge de M. Yves Voyer et de Mme Joanne Croteau.

**6844 - Budget d'honoraires - réalisation de travaux**

Il est proposé par le Conseiller Michel Croteau, appuyé par le Conseiller Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil:

- Accepte le budget d'honoraires au montant maximum de 2,455\$ de la firme Génium concernant l'évaluation structurale de la rampe de mise à l'eau (1,350\$) et les relevés topographiques pour ponceaux, sur une base horaire, estimés à 1,105\$.

#### **6845 - Premiers répondants**

Il est proposé par le Conseiller Guy Jacob, appuyé par le Conseiller Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil:

- Rescinde la résolution numéro 6826 adoptée à la séance spéciale du 29 avril 2004.
- Accepte les termes de l'entente pour la fourniture de service relative au service de premiers répondants sur le territoire de la municipalité.
- Autorise monsieur le Maire ainsi que le secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Ville l'entente à intervenir avec la Ville de Ste Catherine-de-la-Jacques Cartier et la Ville de Fossambault sur le Lac relativement au service de premier répondants.

#### **6846 - Ratification entente - départ du secrétaire-trésorier**

Il est proposé par le Conseiller Robert Simard, appuyé par le Conseiller Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil:

- Accepte de modifier la clause 7 de l'entente à intervenir avec le secrétaire-trésorier afin qu'elle se lise comme suit: "Les parties



renoncent à l'exercice de tout recours légal, l'une envers l'autre, suite à la signature de la présente entente."

- Accepte également d'ajouter la clause suivante à la suite de la clause 7 " La présente entente lie les parties ainsi que les héritiers et les ayants droits de M. Armand Létourneau."

#### **6847 - Entente sur les modalités d'emploi de Mme Vivian Viviers**

Il est proposé par le Conseiller Michel Croteau, appuyé par le Conseiller Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil:

- Accepte le projet d'entente à intervenir entre la municipalité et la secrétaire-trésorière Madame Vivian Viviers relativement aux modalités d'emploi et/ou contrat de travail;
- Autorise le Maire Raymond Blouin à signer pour et au nom de la Ville l'entente à intervenir entre Madame Vivian Viviers et la Ville du Lac St Joseph et à y ajouter toute clause jugée utile et dans l'intérêt de la municipalité.

#### **6848 - Inspecteur en bâtiments**

Il est proposé par le Conseiller Robert Simard, appuyé par le Conseiller Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil :

- autorise la Ville de Fossambault-sur-le-Lac à procéder, de façon intérimaire, à l'embauche à raison de trois jours semaine, de la firme Envirolab Inc. en remplacement de l'inspecteur en bâtiments.
- accepte que M. Renault Lepage soit également affecté à ce poste les deux autres jours de la semaine.

- accepte de payer sa quote part des dépenses reliées aux modifications ci-dessus mentionnées.

### **6849 - Club nautique**

A la suite de la rencontre avec le commodore du club nautique M. Richard Cloutier, il est convenu ce qui suit:

- Le commodore s'occupera de faire préparer les plans et devis nécessaires à un appel d'offre pour la construction d'un bâtiment complémentaire pour la remise du matériel du club nautique, par un architecte (Mme Sylvie Faber);
- Les Conseillers Jacques Tessier et Robert Simard s'occuperont d'obtenir des soumissions pour l'entretien des terrains et pour le ménage journalier du bâtiment du club;
- M. le Maire prendra des informations auprès de la firme Sani Gestion Inc. en ce qui a trait à la disposition des ordures ménagères du club;
- M. le Maire engagera un ouvrier pour faire les travaux de réparation de la toiture, des fenêtres et de la porte du bâtiment le Gros Louis;
- En ce qui a trait au contrôle de la rampe de mise à l'eau le Conseil prendra les informations afin d'installer un système de clés contrôlées à la barrière de la rampe avec la possibilité de vendre des clés aux propriétaires donnant droit d'accès à ladite rampe.

### **6850 - Correspondance**

Il est proposé par le Conseiller Michel Croteau, appuyé par le Conseiller Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte de la correspondance suivante:

- Lettre de la Communauté métropolitaine de Québec - règlement modifiant le règlement de contrôle intérimaire;
- Lettre de démission de M. Luc Morissette à titre d'inspecteur en bâtiments;
- Lettre du Groupe Altus - évaluation des terrains de la municipalité en bordure du lac;
- Les nouveaux mécanismes de votation;

#### **6851 – Levée de la séance**

Il est proposé par le Conseiller Michel Croteau, appuyé par le Conseiller Robert Simard et il est résolu à l'unanimité de lever cette séance.

---

Armand Létourneau  
Secrétaire-trésorier

---

Raymond Blouin  
Maire